

SOMMAIRE

Les mots du Maire	P 1
Invitation aux vœux du Maire et du Conseil Municipal	P 3

La vie municipale

Départ en retraite de Françoise	P 4
Bibliothèque	P 4
Etat civil 2012	P 5
Informations pratiques	P 7
Avis aux jeunes de 16 ans	P 11
Inscription sur les listes électorales	P 12
Budget prévisionnel 2012	P 14
Pluviométrie de Sepvret.....	P 15
Evolution de la population séparataine.....	P 16
Le cerf	P 17
Section « Châtaignier » du Foyer Rural	P 19
Les amis des paysages séparatins	P 20
Université Populaire Sud Deux-Sèvres	P 21
L'Eco-quartier des Ouzines	P 22
Sortie culturelle à Amboise.....	P 23
Dossier « éolien ».....	P 24
Les mots d'Ulysse DUBOIS	P 27
SIVOM Voirie Chenay-Chey-Sepvret.....	P 29
SIVU Scolaire Chenay-Chey-Sepvret	P 30
Ecole Maternelle de Sepvret	P 32
Les frelons asiatiques	P 33
Adresses utiles	P 34

La vie associative

Le Théâtre de la Sèvre	P 35
L'Atelier Peinture	P 36
Le Foyer Rural	P 37
L'USCCS	P 41
« Granges en scène »	P 42
APE Chenay-Chey-Sepvret	P 43
Association « Vent des Sources »	P 46
Cyclo-Cross Club de La Légère	P 47
A.C.C.A.	P 48
« Juste un petit bouquet »	P 49
Randonnées VTT & Pédestre des sources de la Sèvre Niortaise	P 51

La vie intercommunale

Espace Jeunes	P 52
Le mot du Conseiller Général.	P 53
Le Syndicat d'Eau de Lezay	P 55
Le CIAS	P 57
Chat Perché	P 59
L'ANAH	P 60
Prévention Seniors	P 62

Les mots du Maire



Il peut paraître paradoxal en cette période d'incertitude et de difficultés d'adresser des vœux de bonheur, de réussite, de bonne santé et pourtant, au-delà la tradition, c'est une manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur.

En ce qui concerne notre territoire, la réforme des collectivités va nous amener à une fusion des communautés pour un grand Pays Mellois. Espérons que la mutualisation, au sens noble du terme, aura des effets positifs, saura nous mener vers des projets créateurs de richesses, de valeur ajoutées et donc d'emplois.

Le rôle de la commune n'en saura que plus déterminant. Elle reste une composante essentielle de la vitalité de notre démocratie et de notre cohésion sociale, nous serons des partenaires exigeants, visant à toujours mieux préserver les intérêts de notre collectivité : entre crise et réforme, nous serons force de proximité, serviteurs de l'intérêt général.

Notre budget reste sain et équilibré, le gel des dotations d'État est inquiétant, la fusion ne comblera pas tout, c'est donc une gestion rigoureuse et juste qu'il convient de continuer.

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche, varié, imaginatif et dynamique qui anime la vie locale sur le plan social, culturel ou sportif. Ces actions conjuguées à celles de la Mairie sont des éléments déterminants pour le lien social et je tiens vivement à les en remercier.

L'investissement 2012 a été la restauration des halles afin d'en faire un bon support pour les différentes animations et embellir le centre bourg. Je tiens à remercier les financeurs que sont l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Pour 2013, nous prévoyons d'agrandir la garderie, en effet, le nombre croissant d'enfants présents dans les temps périscolaires nous amène à accroître la surface d'accueil pour de meilleures conditions de travail et de sécurité. Cette organisation est un véritable atout pour les parents.

Nous en profiterons pour améliorer l'équipement informatique interactif de nos enfants.

Le projet éolien a été pour nous très préoccupant, non pas par son arrêt car la Préfecture n'a pas validé la phase étude que nous sollicitons dans le cadre du Lezayenet a privilégié d'autres territoires, mais par la polémique soulevée à son propos. J'étais loin de penser que l'intolérance était aussi vive chez certaines personnes, sans doute par naïveté. Cela montre que l'information est toujours insuffisante. D'excellents arguments pour ou contre l'éolien peuvent être entendus et ils sont nombreux, il est indispensable pour cela d'être en capacité d'écoute et de dialogue.

J'ai apprécié celles et ceux qui nous ont fait part de façon sereine de leurs inquiétudes et interrogations, qu'ils soient réconfortés et apaisés par la décision prise et je les remercie d'avoir fait connaître leurs différences. Je les respecte.

La crise que nous vivons n'est pas passagère, c'est une véritable mutation, économique, sociale, culturelle, environnementale...avec toutes les difficultés à s'adapter à ces nouveaux enjeux. Chacun réagissant à sa manière, les débats se poursuivent à l'échelle communale, les conditions de réussite de

ces débats seront liées aux conditions du dialogue constructif, aux échanges respectueux, au respect des règles de la démocratie, en y mettant un supplément d'âme humaine pour permettre de raviver le vivre ensemble.

Un grand merci à notre personnel communal et scolaire pour leur travail quotidien au service de la population et des enfants, et un grand merci aux conseiller(e)s municipaux pour l'intérêt qu'ils portent au bon fonctionnement de notre commune et un grand merci aux bénévoles qui ici et là mettent leurs compétences et leur bonne humeur au service de la vie collective.

Vous aurez remarqué le changement de secrétaire de Mairie, un grand merci à Françoise et une bonne arrivée à Cécile.

L'actualité communale et communautaire est toujours en mouvement, c'est la raison pour laquelle ce bulletin municipal s'attache à diffuser toutes les informations utiles.

Sevret reste sur ses valeurs, sur sa capacité à progresser ensemble pour qu'il fasse toujours bon vivre à Sevret.

Je vous adresse en mon nom et au nom du Conseil Municipal tous nos vœux de bonne année 2013, que vos projets soient couronnés de succès et que votre santé vous permette de profiter pleinement de la vie dans la bonne humeur. Nous avons aussi une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittés et à leur famille.

Patrick CHARPENTIER



Merci à l'Espace Jeunes de Lezay qui a contribué à la restauration des halles.

INVITATION

AUX VŒUX DU MAIRE

Vous êtes nouvellement arrivé à SEPVRET ?

Vous êtes habitant de SEPVRET ?

*Alors vous êtes concerné et invité aux vœux du Maire
et du Conseil Municipal qui auront lieu le :*

VENDREDI 11 JANVIER 2013

dès 19 heures

à la Salle des Fêtes de SEPVRET.

Avec pour ordre du jour :

Apéritif dînatoire de la nouvelle année

Projets communaux

Départ en retraite de Françoise

Après 41 ans au service de la commune de Sevret, nous lui souhaitons une excellente nouvelle vie de retraitée. Ses collègues, le personnel et le Conseil Municipal se sont associés pour son cadeau de départ.

Le recrutement de sa remplaçante a été réalisé par le Centre de Gestion de Saint-Maixent-l'École. Bienvenue à Cécile pour ce nouveau métier au service de la population de Sevret.



Bibliothèque

« Le petit coin bibliothèque »

Cette année, j'ai donné « un petit coup de poussière » sur les étagères de la bibliothèque. J'en ai profité pour remplacer de vieux livres par des plus récents ce qui réactualise les rayonnages. Je tiens ainsi à remercier les personnes qui nous font régulièrement don d'ouvrages en tout genre : c'est aussi grâce à eux que la bibliothèque évolue.

En ce qui concerne la sélection 2012 (achat subventionné par la municipalité), vous la découvrirez courant janvier. Pour parler un peu fréquentation depuis 2009, nous tournons autour de 400 à 500 livres empruntés par an. Nous avons fait mieux mais selon les statistiques cela reste correct. Alors je vous encourage à continuer et à profiter de ce service, les prêts étant gratuits.

Meilleurs vœux et bonne santé pour l'année 2013.

Maud MOULIN

Etat Civil 2012

Bienvenue...

- **12 mai :** **Ewan MOUNIEN**
Fils de Jean Charles MOUNIEN et de Sophie ALLARD, domiciliés 11 rue du Terrajean, Le Coudray.
- **28 mai :** **Sasha BOYÉ**
Fille de Julien BOYÉ et de Sophie JOLY, domiciliés 15 rue Berthelot, Fombedoire.
- **3 juin:** **Yanis BELLY -- ALBERT**
(2011) Fils de Matthieu, Gérard, Maurice ALBERT et de Naïssé BELLY, domiciliés 32 route du Champ de Foire - Avec toutes nos excuses pour l'oubli dans le dernier bulletin municipal.
- **8 juin :** **Ben, Maxime BEVIN**
Fils de Maxime BEVIN et d'Angélique NIAY, domiciliés 2 Bois de Circé.
- **2 juillet :** **Aaron, Philippe VUILLEMIN**
Fils de Jérôme VUILLEMIN et de Pauline BELLICHA, domiciliés 4 rue du Chêne Saulnier, La Barre.
- **3 juillet :** **Victor, Dany, Gilles PROUST**
Fils de Guillaume PROUST et de Pauline TEXIER, domiciliés 17 rue des chaumes, Le Coudray.

Baptêmes civils (non-inscrits au registre d'Etat Civil)

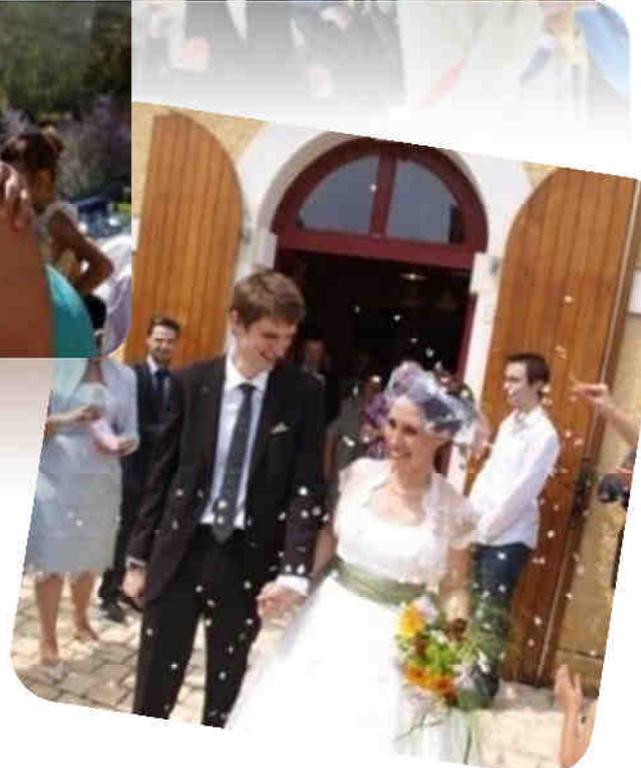
- **2 juin :** **Yanis BELLY -- ALBERT** (né le 3 juin 2011)
Domicilié 32 route du Champ de Foire.
- **14 octobre :** **Victor, Dany, Gilles PROUST** (né le 3 juillet 2012)
Domicilié 17 rue des chaumes, Le Coudray.

Au revoir...

- **19 juillet :** **Maxime BEVIN**, domicilié 2 Bois de Circé.
- **18 octobre :** **Clément GUERRY**, qui était domicilié au Teil avant de partir au Village retraite de Lezay.
- **5 novembre :** **Robert LANCEREAU**, domicilié 1 La Lussaudière.
- **21 novembre :** **Marcelle, Elise GILBERT** (née BOUCHON), qui était domiciliée à Fombedoire avant de partir en maison de retraite à Melle.
- **29 décembre :** **Josiane MORIVAL**, domiciliée 10 rue des chaumes, Le Coudray.

Meilleurs vœux pour leur mariage...

- **2 juin :** **Matthieu, Gérard, Maurice ALBERT et NaïsséBELLY**
Domiciliés 32 route du Champ de Foire.
- **21 juillet :** **Pierre, Riad RAMI et Pauline LANEL**
Domiciliés 2 Impasse du Vieux Four, La Barre.
- **28 juillet :** **Mark, Raymond GREGORY et Emilie SIMON-HEURTEBISE**
Domiciliés 18 A Berkeley Place, Wimbledon, Londres.
- **11 août :** **Stéphane CAILBAULT et Stéphanie, Michelle MARTIN**
Domiciliés 19 rue de la Mantelière.
- **8 septembre :** **Angélo IANNUCELLI et Catherine, Gertrude LUCIANI**
Domiciliés 3 impasse des Ouzines.
- **27 octobre :** **Patrick, Michel BRUNET et Christine, Madeleine MICHELET**
Domiciliés 16 rue de la Mantelière.



Informations pratiques

- **SECRETARIAT MAIRIE DE SEPVRET**

La mairie de SEPVRET est ouverte au public **du lundi au vendredi de 9h à 12h**.
Rendez-vous possible avec un élu sur demande auprès de la Mairie.

- **TARIFS DES SALLES COMMUNALES**

SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune	100 € + 35 € le 2ème jour
Hors commune	200 € + 80 € le 2ème jour
Chauffage	40 € par journée
Vin d'honneur	50 €
Chèque caution	150 €

SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune	20 €
Hors commune	30 €



- **BIBLIOTHÈQUE**

Une permanence est assurée par Maud Moulin tous les **mercredis de 14h à 16h**.

- **ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**

▪ Mme BARICAULT Carine	1 La Granerie	Tél. 05.49.07.75.86
▪ Mme BERTHUIT Aline	10 rue du Bois Bourdin Fombedoire	Tél. 05.49.29.72.14
▪ Mme BURGAUD Nadia	7 rue du Breuil	Tél. 05.49.07.25.66
▪ Mme GIRARD Marie-Françoise	Pied Bâché	Tél. 05.49.07.31.36
▪ Mme MOUCLIER Bérangère	1 rue des Baulouets	Tél. 05.49.07.34.25
▪ Mme THIERY Sandrine	3 lotissement Les Talles	Tél. 05.49.29.58.53

- **DÉCHETTERIE**



DÉCHETTERIES
Le reflexe de jeter utile.

	CHEY Tél. : 05 49 07 33 64	ROM Tél. : 05 49 27 54 32
LUNDI	9 h - 12 h	14 h - 17 h
MARDI	14 h - 17 h	-
MERCREDI	14 h - 17 h	9 h - 12 h
JEUDI	9 h - 12 h	14 h - 17 h
VENDREDI	9 h - 12 h	14 h - 17 h
SAMEDI	14 h - 17 h	9 h - 12 h

Jours & horaires d'ouverture

- **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Le ramassage des ordures ménagères se fait sur notre commune **tous les mercredis matin entre 8h30 et 12h30.**

Des containers à poubelles ont été posés près de chez vous, nous vous remercions de bien vouloir les utiliser afin de faciliter le ramassage.

- **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Comme chaque année, la commune effectuera un ramassage d'encombrants :

Le lundi 21 janvier 2013.

Les encombrants devront être déposés devant votre domicile le matin du ramassage.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de bien vouloir en avertir la mairie la semaine précédant le ramassage afin d'organiser notre tournée.

- **SYNDICAT D'EAU DE LEZAY**

En cas de problème, vous pouvez contacter le **service technique 24h/24** au :

06.08.57.25.51.

- SÉOLIS

CONTACTEZ-NOUS ! C'EST SIMPLE !

Après avoir mis en place une équipe dédiée aux Collectivités Locales et Territoriales, SÉOLIS met à votre disposition **un numéro d'appel gratuit** pour toutes vos demandes. Nos conseillers sont formés pour répondre à l'ensemble de vos sollicitations et pour vous guider vers le bon interlocuteur si nécessaire.

▶ N°Vert 0 800 879 111
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Nous avons également pris en compte les demandes de nos clients particuliers et professionnels et nous leur donnons aussi la possibilité de nous joindre par l'intermédiaire de numéros non surtaxés.

Important
Les numéros de dépannage changent également !

Dépannage Électricité
(un seul numéro pour l'ensemble du territoire)
▶ N°Cristal 0 969 321 411
APPEL NON SURTAXE

Dépannage Gaz
▶ N°Cristal 0 969 321 412
APPEL NON SURTAXE

Accueil clients Particuliers
▶ N°Cristal 0 969 397 901
APPEL NON SURTAXE

Accueil clients Professionnels
▶ N°Cristal 0 969 397 902
APPEL NON SURTAXE

Accueil clients Entreprises
▶ N°Cristal 0 969 397 903
APPEL NON SURTAXE




URGENCES

Samu.....	15
Pompiers	18
Police.....	17
Gendarmerie Lezay.....	05 49 29 40 05
Centre Hospitalier de Niort	05 49 32 79 79
Centre Anti-Poison	05 56 96 40 80
SOS Amitié	05 46 45 23 23
Sida Infos Service	0 800 840 800

- **PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES**

Adresse postale : 4 rue Du Guesclin -BP 522 - 79099 NIORT CEDEX 9
Tél. 05.49.08.68.68

Cartes grises et permis de conduire

Du lundi au vendredi :

- 8 h 30 - 12 h 45 : *accueil du public*
(bureau fermé au public l'après midi)
- 14 h 00 -16 h 00 : *accueil téléphonique*

Elections et administration générale

Du lundi au vendredi :

- 8 h 30 - 12 h 45 : *accueil du public*
(bureau fermé au public l'après midi)
- 8 h 30 -16 h 00 : *accueil téléphonique*

Etrangers et état civil

Lundi, jeudi et vendredi :

- 9 h 00 - 14 h 00 : *accueil du public et téléphonique*

Mercredi :

- 9 h 00 - 15 h 45 : *accueil du public et téléphonique*

Pas d'accueil du public et téléphonique le mardi.

The poster also features small images of a grey card, a driving license, a red document with a star and the letter 'F', and a white document with a blue header.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur :

<http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr>

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION SUD-OUEST

BSN Poitiers • Départements 16 / 17 / 79 / 86 • 05 49 00 24 69

BSN Toulouse • Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 • 05 62 57 38 68

CSN Bordeaux • Départements 33 / 47 • 05 57 85 11 20

CSN Limoges • Départements 19 / 23 / 24 / 87 • 05 55 12 69 71/72

CSN Pau • Départements 40 / 64 / 65 / 32 • 05 59 40 46 71

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.



Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent [s'inscrire sur les listes complémentaires](#), mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, [l'inscription est automatique](#).

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le [formulaire d'inscription](#) et les pièces exigées.

Documents à fournir	Précisions et cas particuliers
Formulaire d'inscription	Formulaire de demande (à télécharger ou à remplir sur place)
Pièce d'identité	<p>La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).</p> <p>Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an.</p> <p>Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)</p>
Justificatif de domicile	<p>Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois • S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent • S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune • Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

Quand s'inscrire ?

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Ex : Pour pouvoir voter en 2013, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2012**.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Budget prévisionnel 2012

• FONCTIONNEMENT

DÉPENSES(en euros)		RECETTES(en euros)	
Charges à caractère général (eau, électricité, voirie, bâtiments, fêtes, téléphone, affranchissement, impôts et taxes...)	94 850,00	Résultat reporté année précédente	94 570,52
Charges de personnel	98 110,00	Remboursement sur rémunérations	1 000,00
Charges de gestion courante (incendie, subventions, participations aux SIVU Scolaire et Voirie, indemnités...)	202 950,00	Produits des services (loyers, concessions cimetière)	2 700,00
Reversement sur F.N.G.I.R.	29 164,00	Impôt et taxes	165 334,00
Dépenses imprévues	6 535,52	Dotations et participations	169 531,00
Charges exceptionnels	11 126,00	Autres produits de gestion courante	9 600,00
TOTAL	442 735,52	TOTAL	442 735,52

• INVESTISSEMENT

DÉPENSES(en euros)		RECETTES(en euros)	
Dépenses d'équipement :		Excédent d'investissement	33 658,99
• Voirie	10 000,00	Fonds de Compensation TVA	7 900,00
• Outillage et mobilier	4 000,00	Subventions aménagement Halles :	
• Aménagement des Halles	74 000,00	• Département	5 600,00
Dépenses imprévues	458,99	• Dotation Equip. Territoires Ruraux	20 000,00
		• Autres établissements publics	9 300,00
		Vente de terrains	12 000,00
TOTAL	88 458,99	TOTAL	88 458,99

Pluviométrie de Sepvret

L'année 2012 se termine. Arrive le moment du bilan.

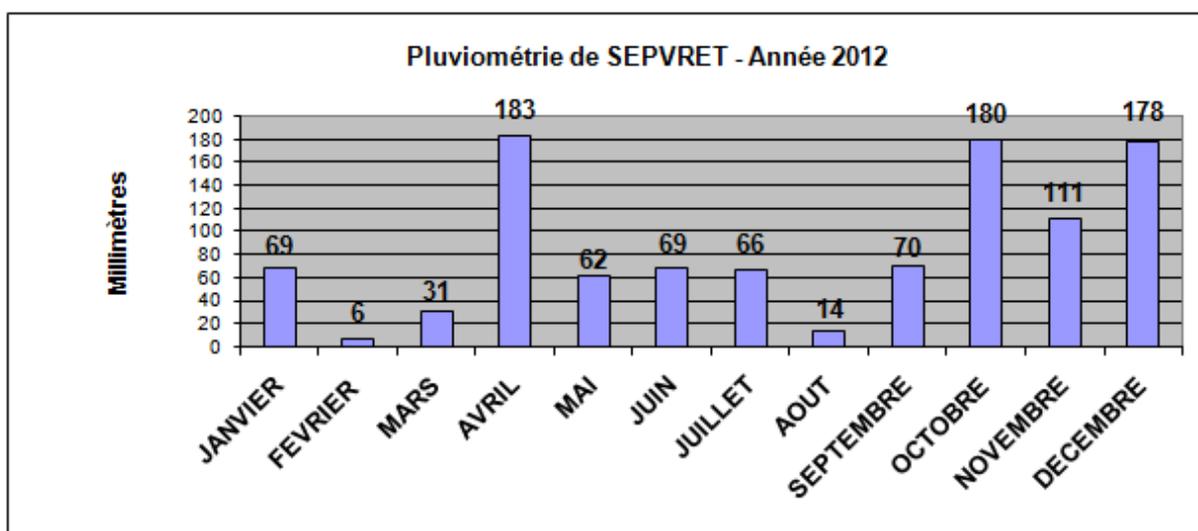
Le premier trimestre, très déficitaire, représente un mois ordinaire de pluie.

Avril, avec un flux très confortant, améliore la situation, ainsi que les mois suivants. De fin juillet à mi-septembre, c'est l'épreuve de la sécheresse qui nous sape le moral.

Seuls les vacanciers éprouvent une sensation de bien-être dans leurs projets.

Quant aux derniers mois de l'année, ce sont de fortes précipitations qui contraignent les activités extérieures. Les caprices de la météo font apparaître d'importants écarts mensuels par rapport à la normale, néanmoins on se situe dans une bonne moyenne des années précédentes.

Pluviométrie relevée en millimètres sur le bourg de Sepvret :

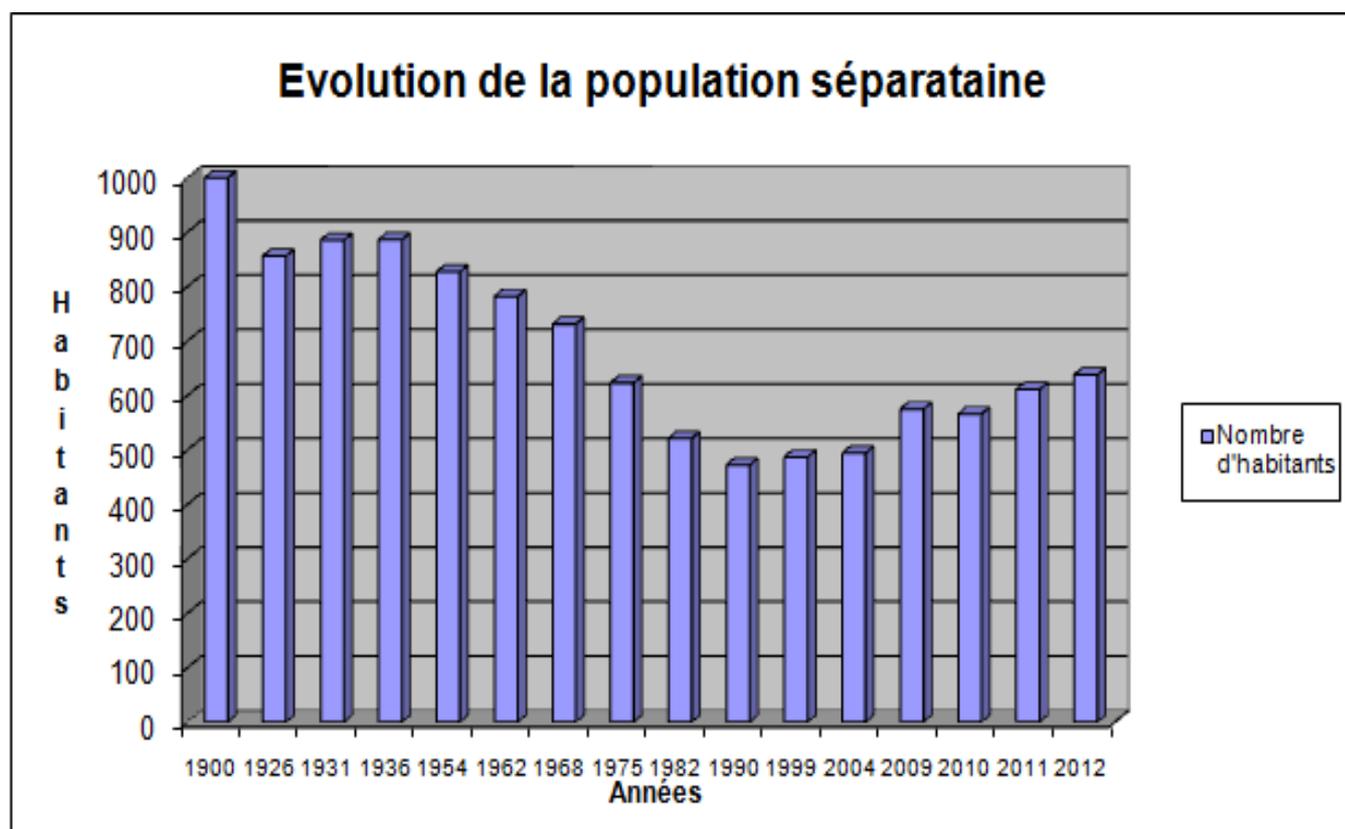


Petit rappel des précipitations depuis 1990 :

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
mm	864	756	978	926	1194	959	826	973	913	1125
Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
mm	1220	987	1063	913	829	608	1236	999	1092	797
Années	2010	2011	2012							
mm	793	846	1039							

André BONNET

Population séparataine



La fête des voisins

Nous vivons une drôle d'époque : nous conversons par internet avec des gens de l'autre bout du monde, nous avons des « amis » sur Facebook, mais nous ne connaissons pas toujours nos proches voisins et ne prenons pas le temps de les rencontrer...

La fête des voisins, organisée dans toute la France début juin, permet de recréer ces liens souvent perdus. Depuis toujours, les habitants de Brégion perpétuent une belle tradition : se réunir pour une soirée crêpes lorsque les semis de blé d'hiver sont terminés. Depuis longtemps, ceux du Coudray prennent plaisir à se retrouver au printemps pour un grand pique-nique. Et c'est avec joie que, cette année, trois habitantes de Fombedoire ont initié ce rendez-vous très sympathique avec un repas partagé le deuxième week-end de juin. Espérons que les autres hameaux auront cette même envie.

Une occasion agréable de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, de mêler les générations, de déguster nos spécialités culinaires... En temps de crise, cet état d'esprit est vital !

Anita LUCET-PARISOT

Le cerf

Contrairement au chamois ou au mouflon, qui portent des cornes en permanence et dont la croissance est régulière durant toute leur existence, le cerf possède des bois, production osseuse caduque, qui tombent et se renouvellent chaque année.

LA CHUTE DES BOIS DU CERF

De février à mai, selon l'âge de l'animal, le phénomène apparaît d'autant plus précocement que le cerf est vieux, tous les mâles « jettent » leurs bois. A de rares occasions, les deux perches maîtresses tombent au même instant, ce qui fait la joie des promeneurs qui ont la fabuleuse chance de récolter un trophée entier. A ce sujet, il faut préciser que la recherche des bois de cerfs, érigée en institution dans la plupart des massifs forestiers français, devient une véritable nuisance tant les promeneurs sont nombreux. Ces derniers s'aventurent hors des allées et des layons, occasionnant un dérangement important, d'autant plus préjudiciable qu'il se produit à la période des mises bas.

La repousse des bois suivants débute sitôt la chute des précédents, au maximum une dizaine de jours après. Le « refait » dure 130 jours, au cours desquels la repousse s'effectue sous une peau fine richement vascularisée : le velours. Au terme de cette croissance, le velours se nécrose et tombe en lambeaux sanguinolents. Le cerf semble alors souffrir de démangeaisons. Il se frotte furieusement aux arbres pour se débarrasser des derniers vestiges de la peau protectrice : on dit qu'il « touche aux branches », ou encore qu'il fraye.

En juin et juillet, pour les plus vieux animaux, les armes des futurs combattants de brame sont prêtes.

LES BOIS, INDICATEURS PRÉCIEUX DE LA QUALITÉ DU BIOTOPE

Les bois ne donnent qu'une idée approximative de l'âge de l'animal, qui ne peut être évalué avec certitude qu'à travers l'étude de la dentition. Mais il apporte de précieuses informations sur l'environnement du cerf : leur croissance est plus rapide, le trophée plus étoffé sur sol riche, calcaire et lorsque la nourriture est abondante.

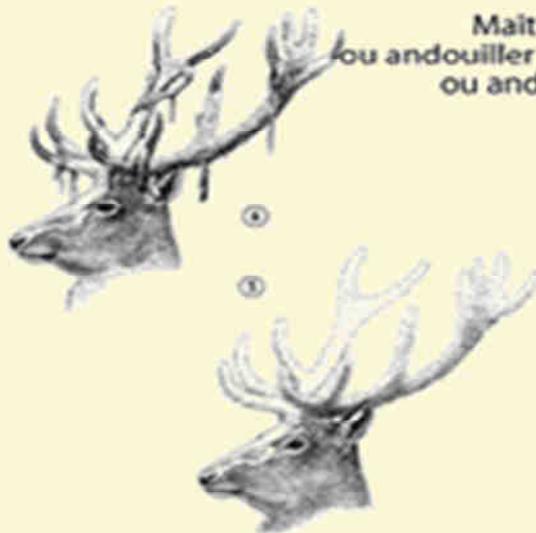
Les malformations éventuelles sont souvent dues à des incidents survenus en cours de croissance : fracture d'un bois à la suite d'un combat, par exemple. L'étude des chutes de bois permet ainsi de suivre la croissance et l'évolution d'un animal durant une partie de sa vie.

Alexandre POUZINEAU

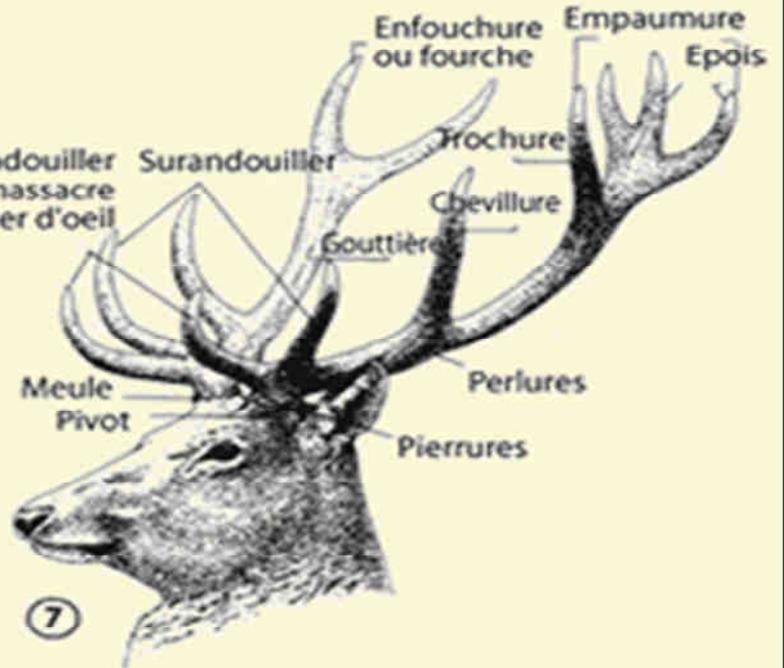
Repousse des bois d'un cerf adulte



- 1 - Chute des bois - 2. 1er mars
- 3.30 mars - 4.30 avril
- 5. fin juin. L'animal a tout allongé
- 6. juillet. Perte du velours
- 7. fin juillet



Maitre andouiller
ou andouiller de massacre
ou andouiller d'oeil



Section « Châtaignier » du Foyer Rural

Cette section a pour but de revaloriser le châtaignier dans toutes ses variantes.

Le bois de travail, le bois de chauffage, la cuisine de la châtaigne et l'apprentissage de la greffe du châtaignier sont autant de pistes que nous souhaitons explorer pour créer des activités autour de la talle.

Il faut savoir qu'aujourd'hui il ne reste qu'à peu près 15 à 20% des talles d'origine en comptant les arbres morts sur pied.



Les réalisations en 2012 :

Avec l'aide de l'association Prom'Haie, nous avons planté 10 châtaigniers que notre municipalité avait achetés, pour mettre sur des emplacements publics afin que tout le monde puisse en profiter un jour. Deux de ces arbres ne semblent pas avoir pris. En parallèle, des particuliers ont acheté 11 arbres pour eux.

Il se pourrait que le fait de les arroser avec l'eau de l'adduction puisse nuire à cet arbre. En effet, le châtaignier se plaît sur les sols acides PH 5,5 à 6,5 et l'eau du robinet a un PH de 7 à 7,5 (neutre ou légèrement alcalin). Un arrosage trop important avec une eau alcaline modifie la composition chimique de la terre et fait mourir l'arbre ! Il serait donc nécessaire d'utiliser l'eau de nos sources ou de l'eau de pluie !

Au mois de mai, nous avons fait des essais de greffes (une dizaine) sur des plants sauvages qui ont tous échoués, nous ne voulons pas nous avouer vaincus et nous retenterons cette opération les beaux jours revenus !

Suite à la parution de l'article sur le châtaignier, dans le précédent bulletin municipal, après m'avoir consulté, mon voisin, M. Lardant, a planté six châtaigniers greffés dans un de ses terrains afin de remplacer deux de ses arbres abattus dans le passé. Je me réjouis de cela !

Pour ceux qui souhaiteraient en faire de même, l'association « Prom'Haie » et diverses jardinerie de notre région peuvent vous fournir des plants hybrides ou greffés.

Si vous êtes, vous aussi, intéressés, n'hésitez pas à me contacter.



Rodolphe DURANDEAU

durandeaurodolphe@orange.fr

Les amis des paysages séparatins

Le 17 mars 2012, le FOYER RURAL, en partenariat avec l'université populaire de 'SUD DEUX SEVRES' et 'PROM'HAIES' a organisé une journée sur la greffe des arbres fruitiers.

Le matin était consacré à l'approche théorique du fonctionnement de l'arbre.

L'après-midi, lui, a été consacré à la démonstration, puis au passage à la pratique de la greffe.

Trente personnes ont participé à cette journée.

Les retombées à ce jour sont très satisfaisantes, les participants (es) ont beaucoup apprécié les apports théoriques et si on croit les retours, beaucoup de réussites dans les greffes.

Gérard PELTREAU